

DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Planification stratégique
2021-2023

TRANSITION VERS
DES CAMPUS DURABLES



Table des matières

Mot du recteur et mot du vice-recteur à l'administration et aux finances	4
01. Contexte	6
02. Mission, vision et valeurs	8
03. Démarche	10
04. Priorités	12
05. Thèmes stratégiques	14
Neuf thèmes stratégiques répartis sous quatre grands volets	15
• Volet 1: Planification et gestion	16
Thème 1: Faciliter l'intégration des principes du développement durable à l'Université de Montréal	18
• Volet 2: Enseignement et recherche	19
Thème 2: Contribuer à l'intégration du développement durable dans les cours et la recherche	19
• Volet 3: Transitions écologiques et énergétique, et résilience des processus opérationnels	19
Thème 3: Lutter contre les changements climatiques	19
Thème 4: Gérer le parc immobilier de façon durable	20
Thème 5: Promouvoir la mobilité durable	20
Thème 6: Verdir nos campus et protéger la biodiversité	21
Thème 7: Adopter des pratiques d'approvisionnement responsable	21
Thème 8: Adopter des pratiques favorisant l'alimentation responsable et les saines habitudes de vie	22
• Volet 4: Engagement social	23
Thème 9: Stimuler l'engagement social en prêchant par l'exemple	23
Annexe 1: Les 44 objectifs de l'UdeM	24
Annexe 2: L'Université de Montréal et les ODD	26



Mot du recteur



Agir aujourd'hui pour le monde de demain

Le développement durable représente sans aucun doute l'enjeu des prochaines décennies et les générations à venir nous jugeront sur les actions que nous aurons accomplies en la matière. Aurons-nous eu la prévoyance de renforcer notre résilience face aux changements climatiques, le courage de transformer nos économies, la sagesse de bâtir un monde plus juste et inclusif?

Depuis quelques années déjà, l'Université de Montréal est résolument engagée dans la voie du développement durable à travers, notamment, des projets emballants qui visent la protection de la biodiversité et la consommation responsable et des plans d'action étoffés qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion. Avec cette première planification stratégique, nous entendons donner un coup d'accélérateur et poser les bases d'une véritable culture du développement durable au sens large, c'est-à-dire englobant la préservation de l'environnement et l'essor des individus et des communautés - une culture qui imprégnera tous les aspects de la mission universitaire et fera de notre établissement un modèle à suivre.

Ce plan est ambitieux et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement vu l'importance de l'enjeu et la responsabilité qui incombe à l'Université de préparer la jeunesse au monde de demain. Si les mois de pandémie que nous venons de vivre nous enseignent une chose, c'est que l'UdeM peut se mobiliser rapidement et changer ses façons de faire. Nous serons guidés par des objectifs clairs et mesurables, dont ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

Et nous travaillerons à atteindre nos cibles avec l'ensemble du personnel de l'Université, la population étudiante et nos partenaires dans la communauté. J'y vois déjà de magnifiques occasions de rencontre et d'apprentissage.

Comme les neuf Muses des arts, filles de la Mémoire, les neuf thèmes présentés dans ce plan nous rappellent le rôle d'ouverture sur la connaissance relative au développement durable que doit jouer notre université. Un monde durable ne saurait effectivement exister sans l'enseignement, la recherche et l'innovation. Je souhaite que ce plan nous inspire tous et toutes à agir avec vigueur et détermination, dès maintenant, pour le bien de nos enfants et des générations futures.

Daniel Jutras
Recteur

Mot du vice-recteur à l'administration et aux finances



Le développement durable au cœur de la gestion de l'Université

Il y a quelques années, l'Université de Montréal a fait du développement durable l'une de ses valeurs phares et cette planification stratégique 2021-2023 concrétise notre engagement envers les générations à venir. En plus d'intégrer le développement durable aux activités d'enseignement et de recherche, l'Université appliquera les principes qui en découlent à la gestion quotidienne de ses campus et à leur développement.

La notion de développement durable est d'ailleurs un élément clé de la vision de l'UdeM pour l'évolution du campus de la montagne au cours des 20 prochaines années, comme l'exprime le nouveau plan directeur d'aménagement du campus.

En plus de renforcer considérablement les axes piétons et cyclables de l'endroit, le plan prévoit réduire le nombre de stationnements et rendre souterrains certains d'entre eux, ce qui nous permettra de diminuer les îlots de chaleur et d'accroître de façon marquée les lieux de rassemblement extérieurs.

Le Vice-rectorat à l'administration et aux finances contribuera pleinement à la réalisation de la présente stratégie en s'appuyant sur des collaborateurs aussi talentueux que passionnés. Déjà, beaucoup de projets se mettent en place.

L'UdeM a récemment signé la Charte des universités canadiennes pour des placements écoresponsables à l'heure des changements climatiques, elle s'est engagée à approvisionner ses services de façon responsable et encouragera la mobilité durable au sein de la communauté universitaire en installant notamment davantage de bornes de recharge.

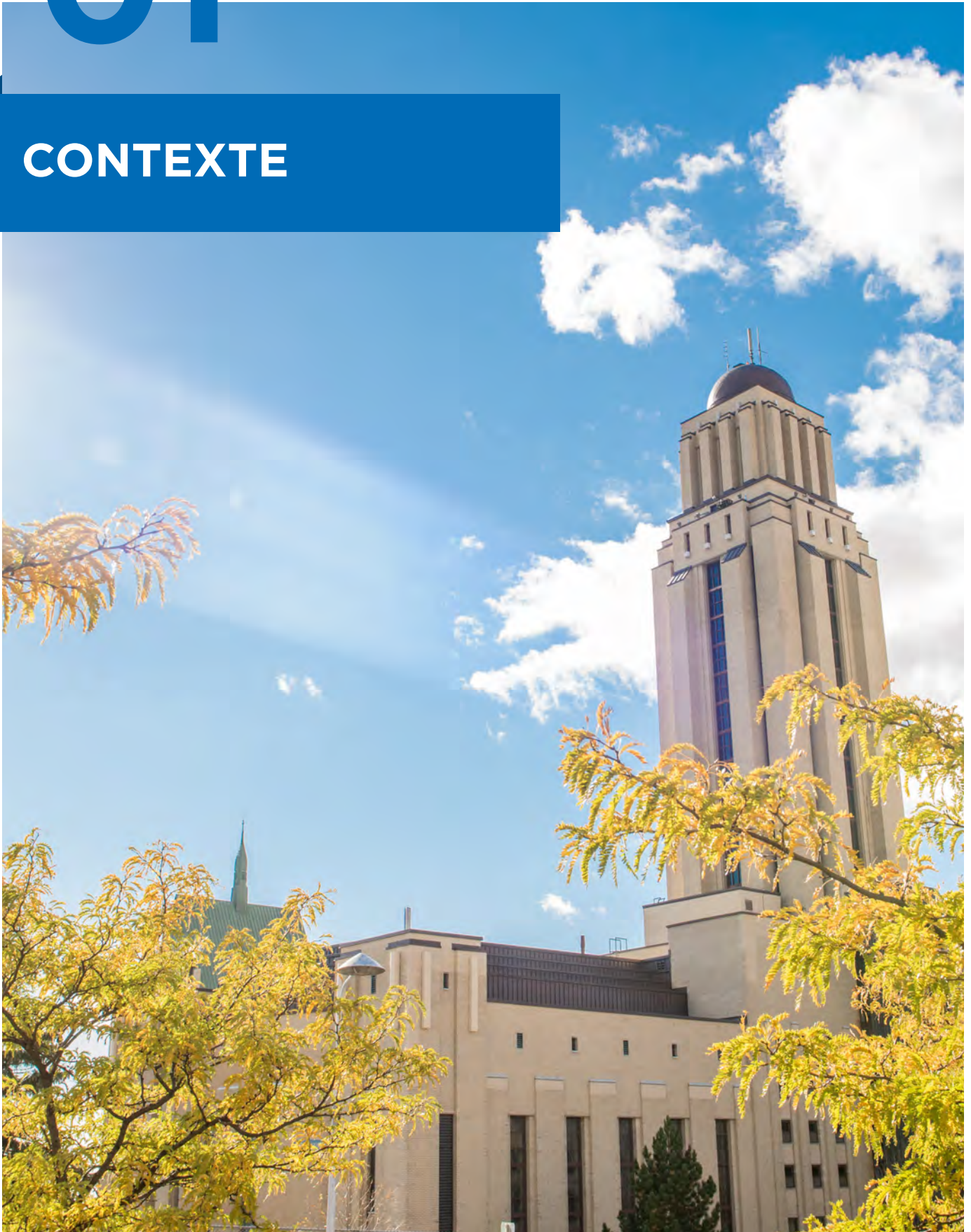
La transition vers des campus durables est bien amorcée. Gardons le cap, il en va de notre avenir à tous et à toutes!

Éric Filteau

Vice-recteur à l'administration et aux finances

01

CONTEXTE



C'est en 2010 que l'Université de Montréal intègre pour la première fois le développement durable dans sa structure organisationnelle. Cependant, le concept d'environnement était déjà un objet de débat depuis plusieurs décennies, puisqu'il faut remonter à 1972, au lendemain de la publication du rapport Meadows appuyé par le Club de Rome, pour voir la création du Comité des sciences de l'environnement, dont le compte rendu a été déposé à l'Assemblée universitaire en 1973.

Plus proche de nous, en 2014, **la politique institutionnelle sur le développement durable** de l'UdeM a été adoptée. Fruit d'une consultation de la communauté, ce texte officialisait l'appui par notre établissement d'un ensemble de règles et de procédures visant à réduire notre impact environnemental.

En 2015, une équipe de professionnels experts en développement durable est formée et l'Unité du développement durable voit le jour. Son rôle consiste à promouvoir et à faciliter l'intégration du développement durable à l'Université. Constituée de passionnés en la matière, elle fournit conseils et accompagnement et outille pour **favoriser une transition vers la durabilité**. Rapidement, des liens forts se tissent avec la population étudiante, le personnel enseignant et la communauté. Bien que l'Unité du développement durable ne se substitue pas aux services qui doivent jouer un rôle à cet égard, elle les soutient et coordonne la reddition de comptes en la matière.

Deux grandes évaluations ont été réalisées selon l'échelle de notation Sustainability Tracking, Assessment & Rating System de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur. L'Université de Montréal a obtenu le niveau argent en 2016 et l'a maintenu en 2019, tout en améliorant son pointage. Pour notre troisième évaluation, à l'horizon de 2022, nous visons l'or!

02

MISSION, VISION ET VALEURS





Mission

Amener notre communauté et le monde vers des pratiques plus durables.



Vision

Construire l'avenir : une communauté responsable, engagée, innovante et résiliente.



Valeurs

RÉSILIENCE ET CONSERVATION

L'UdeM assume son rôle de gardien du site patrimonial du Mont-Royal afin de préserver son héritage culturel et historique ainsi que sa biodiversité.

RESPONSABILITÉ ET INNOVATION

L'UdeM est un promoteur actif de la science et du savoir; elle veille à leur diffusion non seulement à travers ses activités, mais également hors de ses murs.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'UdeM crée des liens avec les communautés autour d'elle et cherche à les rendre plus résilientes, plus responsables et à stimuler l'engagement citoyen.

03

DÉMARCHE

En mars 2020, l'Unité du développement durable a lancé une démarche de planification stratégique pour la période 2021-2023.



Le cadre de référence

L'échelle de notation **Sustainability Tracking, Assessment & Rating System (STARS)** de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur, à laquelle l'UdeM s'est déjà soumise à deux reprises, est utilisée par la majorité des universités à travers le monde pour évaluer leur performance quant au développement durable.

Notre cadre stratégique est fortement inspiré du format proposé par l'échelle STARS. Ainsi, il sera plus facile d'estimer la performance de l'UdeM en matière de développement durable selon des critères établis.

Les objectifs de développement durable de l'ONU

Dans un contexte de mondialisation, où les enjeux sociaux, économiques et environnementaux touchent toute la planète, il est essentiel que l'Université de Montréal prenne position et contribue à répondre aux défis mondiaux auxquels nous faisons face.

En septembre 2015, le Canada et les autres États membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce programme définit des cibles à atteindre à l'horizon 2030 pour relever les défis de la crise environnementale que nous vivons.

Sous forme de 17 objectifs de développement durable (ODD), ce mouvement représente une base commune sur laquelle s'appuyer afin de mobiliser tous les secteurs de la société. Les universités sont directement visées par l'objectif n° 4, qui invite toutes les organisations à veiller à ce que chacun et chacune puissent avoir une éducation de qualité dans des conditions d'équité et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. En plus de cet objectif qui cible la mission principale d'une université, les possibilités d'agir sont nombreuses pour atteindre les autres ODD, par ses activités liées à ses relations avec sa population étudiante, son personnel et sa communauté, à la gestion de ses bâtiments et du milieu naturel dans lequel ils se trouvent, pour ne nommer que celles-ci.

L'Université de Montréal s'est engagée à agir pour remplir chacun des objectifs de développement durable de l'ONU¹. Ainsi, pour chaque ODD, elle s'en est donné un ou plusieurs autres qui sont spécifiques à ses activités.



La mise en œuvre

Afin de faciliter l'implantation du plan stratégique, chaque thème du plan est porté par un groupe de travail. Il y a donc des **groupes de travail** pilotés par un porteur de dossier et formés d'acteurs variés issus de l'administration et de la communauté de l'UdeM, mais aussi de collaborateurs externes. Leur rôle consiste à établir des échéanciers, des actions à entreprendre et des indicateurs de suivi.

Chaque groupe de travail doit soumettre à la direction ses recommandations pour approbation. Le porteur de dossier a la responsabilité de lui présenter annuellement l'état d'avancement de son thème stratégique avec l'Unité du développement durable.

1. Voir les engagements de l'UdeM à l'égard des ODD à l'annexe 3.

04

PRIORITÉS

Il y a déjà 10 ans que l'Université de Montréal multiplie les actions pour lutter contre les changements climatiques. La présente stratégie de développement durable permettra de **recenser**, de **mettre à jour** et de définir les processus qui permettront à notre établissement d'avoir tous les moyens de **mesurer** sa performance dans un premier temps, puis d'**évaluer** sa capacité à agir dans le contexte actuel et d'apporter les ajustements qui mettront la table pour l'atteinte de cibles ambitieuses à long terme.

La stratégie de développement durable 2021-2023 de l'Université de Montréal est le préambule d'une stratégie sur le long terme, prévue pour 2024, qui sera élaborée au moyen d'un processus participatif avec la population étudiante, le corps enseignant et la communauté.





Mettre à niveau les processus

La présente stratégie est **un exercice de transition** qui vise à fédérer les ressources pour répondre à des besoins exprimés par la communauté. Elle permettra de mettre à niveau les processus opérationnels et décisionnels afin de mieux mesurer et évaluer l'impact réel de nos actions.



Établir des niveaux de référence

Les processus mis en place nous permettront d'obtenir des **données de référence**. Sur la base des données recueillies, nous pourrions chiffrer notre performance, **mesurer notre progression** vers l'atteinte de nos cibles et adopter une approche résiliente pour y arriver.

05

THÈMES STRATÉGIQUES

La planification s'organise autour de neuf thèmes stratégiques répartis sur quatre volets inspirés de la certification STARS. Ces thèmes soulignent les différents secteurs d'activité dans lesquels l'Université pourra avoir une influence pour faire progresser le développement durable sur ses campus et dans sa communauté. Chacun regroupe des principes transversaux qui se décomposent en 23 axes et 44 objectifs.



NEUF THÈMES STRATÉGIQUES

RÉPARTIS SOUS QUATRE GRANDS VOILETS

Volet 1: Planification et gestion

Volet 3: Opérations

Volet 2: Enseignement et recherche

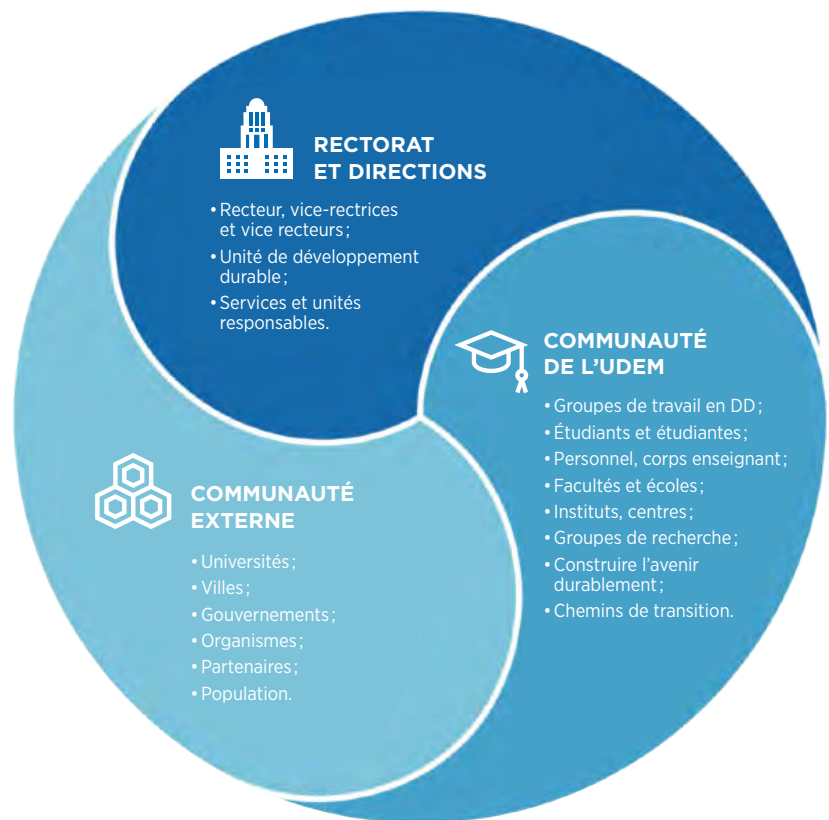
Volet 4: Engagement social

THÈME 01 Faciliter l'intégration des principes du développement durable AXES : • Planification et gestion du développement durable; • Leadership en matière de développement durable; • Équité, diversité et inclusion; • Investissement responsable.	THÈME 02 Contribuer à l'intégration du développement durable dans la formation et la recherche AXES : • Intégration du développement durable dans l'enseignement; • Intégration du développement durable dans la recherche.	THÈME 03 Lutter contre les changements climatiques AXES : • Empreinte écologique de l'ensemble des activités (GES et bilan carbone)
THÈME 04 Gérer le parc immobilier de façon durable AXES : • Ressources naturelles; • Matières résiduelles; • Bâtiments certifiés; • Construction, rénovation et démolition; • Patrimoine bâti.	THÈME 05 Promouvoir la mobilité durable AXES : • Déplacements pendulaires; • Écologisation de la flotte de véhicules; • Déplacements professionnels.	THÈME 06 Verdir nos campus et protéger la biodiversité AXES : • Aménagement et verdissement; • Biodiversité et protection du patrimoine naturel.
THÈME 07 Adopter des pratiques d'approvisionnement responsable AXES • Approvisionnement responsable	THÈME 08 Adopter des pratiques favorisant l'alimentation responsable et les saines habitudes de vie AXES : • Alimentation responsable; • Saines habitudes de vie.	THÈME 09 Stimuler l'engagement social en prêchant par l'exemple AXES : • Culture et engagement internes; • Engagement communautaire et université citoyenne; • Philanthropie.

Volet 1: Planification et gestion

Le développement durable (DD) est un concept interdisciplinaire qui touche à de nombreux secteurs d'activité. Pour progresser, il est primordial de favoriser le dialogue et la collaboration entre les différentes parties prenantes, ce que nous appelons l'écosystème du développement durable. Cette planification stratégique vise à consolider les liens existants en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun, à en établir de nouveaux avec des acteurs qui feront avancer la transition vers de nouveaux modèles durables et la résilience des communautés.

De plus, afin d'assurer une cohérence entre la vision institutionnelle du développement durable et celle des parties prenantes, cet exercice permettra de mettre en place des processus et des groupes de travail qui faciliteront les échanges et l'intégration de pratiques durables à l'Université de Montréal.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Recteur, vice-rectrices et vice-recteurs	• Adopter les stratégies en matière de développement durable ; • Approuver les plans et les indicateurs présentés par les groupes de travail ; • Soutenir l'Unité du développement durable dans sa mission ; • Promouvoir la stratégie de développement durable et faire rayonner l'UdeM à travers des interactions en ses murs et à l'extérieur ; • Intégrer des indicateurs de développement durable à la planification stratégique de l'Université ; • Reconnaître les ODD comme une base commune dans nos divers secteurs d'activité et s'y référer ; • Adopter un outil d'aide à la décision intégrant des critères de développement durable.
Unité du développement durable Unité administrative au sein du Vice-rectorat administration et finances, (mettre le nom au long avec une majuscule) qui défend la position institutionnelle en matière de développement durable	• Promouvoir et faciliter l'intégration de pratiques durables à l'Université de Montréal ; • Conseiller, accompagner et outiller afin de favoriser la transition vers la durabilité ; • Encourager la population étudiante, le personnel, le corps enseignant et la communauté à prendre part aux actions de développement durable et les soutenir dans cette démarche ; • Coordonner la reddition de comptes en développement durable et produire des bilans annuels ; • Faire rayonner l'Université et exercer une influence au-delà des campus ; • Proposer et soutenir des innovations en matière de transition et de résilience.
Groupes de travail en DD Groupe d'intervenants ciblés (pour chacun des thèmes stratégiques) dont le rôle consiste à contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie de développement durable	• Partager des expertises afin de contribuer à l'avancement du développement durable à l'UdeM ; • Établir des échéanciers, des actions à entreprendre et des indicateurs de suivi ; • Présenter annuellement l'état d'avancement des thèmes stratégiques avec l'Unité du développement durable ; • Diffuser de l'information en développement durable dans leurs réseaux respectifs.
Services et unités responsables Unités administratives désignées dans la stratégie comme étant responsables de l'atteinte des objectifs	• Nommer un agent de liaison avec l'Unité du développement durable ; • Valider les objectifs et les indicateurs liés à leurs secteurs d'activité ; • Proposer des actions et élaborer un plan d'action en collaboration avec l'Unité du développement durable (UDD) ; • Mettre en œuvre le plan d'action ; • Fournir à l'UDD les données sur la progression vers l'atteinte des cibles ; • Encourager la participation à des programmes d'engagement mis sur pied par l'UDD.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS	
Associations Associations et groupes étudiants	• Rallier la population étudiante et faire valoir ses besoins; • S'engager activement en développement durable dans la vie du campus; • Organiser des activités liées au développement durable pour la population étudiante; • Relayer à la population étudiante les mesures, les innovations, les activités et les services proposés par l'Université pour soutenir le développement durable; • Informer la population étudiante de l'actualité relative au développement durable.
Population étudiante de l'UdeM	• S'engager activement en DD dans la vie du campus; • Contribuer à l'avancement du développement durable par l'action, la recherche et l'innovation.
Ensemble du personnel de l'UdeM	• S'engager activement en DD dans la vie du campus; • Organiser des activités liées au développement durable pour le personnel; • Relayer au personnel les mesures, les innovations, les activités et les services proposés par l'Université pour soutenir le développement durable; • Participer aux programmes d'engagement mis sur pied par l'UDD; • Proposer des innovations permettant l'intégration de pratiques durables dans ses activités.
Facultés et écoles Structures responsables de l'enseignement et de la recherche, incluant les écoles affiliées	• Collaborer avec l'UDD pour implanter des actions en matière de développement durable dans les facultés; • Collaborer avec les unités pour faire avancer la cause du DD au sein de l'Université; • Participer aux activités de formation en développement durable (ateliers, création de cours, etc.); • Désigner les membres du corps enseignant, les thématiques de recherche et les cours en développement durable; • Mettre sur pied des initiatives en développement durable destinées à leur communauté disciplinaire; • Partager les expertises dans la mise en œuvre des actions de la stratégie de développement durable.
Instituts, centres et groupes de recherche Unités de recherche associées à l'UdeM qui travaillent sur les enjeux de développement durable	• S'engager activement en DD dans la vie du campus; • Organiser des activités liées au développement durable pour le personnel; • Relayer au personnel les mesures, les innovations, les activités et les services proposés par l'Université pour soutenir le développement durable; • Participer aux programmes d'engagement mis sur pied par l'UDD; • Proposer des innovations permettant l'intégration de pratiques durables dans ses activités.
Construire l'avenir durablement (CLAD) Groupe de réflexion interne issu du Laboratoire d'innovation de l'UdeM	• Mobiliser les chercheuses et chercheurs autour des enjeux de développement durable dans les différents secteurs d'excellence de l'Université de Montréal
Chemins de transition Projet de collaboration entre Espace pour la vie et l'Université de Montréal qui vise à engager la communauté scientifique, aux côtés de la population et des autres forces vives de la société, dans le débat sur la transition écologique au Québec	• Stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement dans le débat sur la transition écologique au Québec; • Proposer des perspectives de réflexion originales; • Élaborer de grands projets interdisciplinaires fédérateurs qui répondent aux enjeux de la société actuelle.
Communauté externe Villes où se trouvent les pavillons de l'UdeM, autres universités, organismes communautaires locaux et partenaires dans la province, le Canada et le monde	• Utiliser les canaux de communication mis en place par l'UdeM dans le but de s'ouvrir à sa communauté; • Informer l'UdeM sur les enjeux et les besoins de la communauté dont elle fait partie; • Offrir des partenariats et des collaborations à l'UDD et à sa communauté en développement durable; • Inviter l'UdeM à participer activement à la vie communautaire; • Participer aux activités organisées par l'UdeM qui sont ouvertes à la communauté; • Bénéficier des services que l'UdeM offre à sa communauté; • Diffuser le rapport sur le développement durable; • Inspirer et faire rayonner les savoir-faire de l'UdeM.

3. Voir la liste des objectifs de l'UdeM à l'annexe 2.



THÈME 1: FACILITER L'INTÉGRATION DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En tant qu'organisation citoyenne responsable, l'UdeM montre l'exemple dans de nombreux domaines. Animée d'une volonté toujours plus grande de transparence, d'inclusion et d'ouverture, **l'UdeM souhaite mettre en place un dialogue** qui permettra aux services et aux membres de sa communauté de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable. Un rapport annuel permettra de faire une reddition de comptes et un suivi des actions dans lesquelles nous nous sommes engagés.

Enfin, consciente d'avoir le pouvoir d'**inspirer la société** par des pratiques exemplaires et **avant-gardistes**, l'UdeM doit faire rayonner son approche en matière de développement durable afin d'**encourager l'innovation** dans un contexte de transition et de résilience face aux changements climatiques.

AXE: PLANIFICATION ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > **Objectif 1.1**: Renforcer le leadership et la gouvernance pour favoriser l'intégration et l'avancement du développement durable à l'Université
- > **Objectif 1.2**: Suivre et communiquer les réalisations et les résultats obtenus

AXE: LEADERSHIP EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > **Objectif 1.3**: Faire rayonner et reconnaître nos pratiques en développement durable
- > **Objectif 1.4**: Être à l'avant-garde en matière de développement durable en encourageant l'innovation

AXE: PLANIFICATION ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > **Objectif 1.5**: Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur
- > **Objectif 1.6**: Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité
- > **Objectif 1.7**: Assurer la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités
- > **Objectif 1.8**: Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert
- > **Objectif 1.9**: Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté
- > **Objectif 1.10**: Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche
- > **Objectif 1.11**: Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables et y associer davantage les diplômés et les diplômées ainsi que les donateurs et les donatrices

AXE: INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- > **Objectif 1.12**: Soutenir la considération des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion du portefeuille du fonds de dotation

Volet 2: Enseignement et recherche

L'enseignement et la recherche en matière de développement durable sont **une composante incontournable de ce plan stratégique**. Plus encore, il s'agit d'une responsabilité en tant qu'établissement d'enseignement supérieur que de situer ces enjeux au cœur de notre mission. Un élan en ce sens est d'ailleurs très perceptible au sein de la communauté de l'UdeM. Il ne date certes pas d'hier, mais le contexte actuel composé de multiples crises simultanées nous pousse résolument à **viser de plus hauts sommets**.

THÈME 2: CONTRIBUER À L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COURS ET LA RECHERCHE

Il y a quelques années à peine, le lancement de programmes de 2^e cycle spécialisés en environnement et développement durable a suscité un fort enthousiasme auprès des étudiants et étudiantes.

Aujourd'hui, dans le but de **répondre aux attentes** toujours plus grandes de la communauté et des futurs professionnels en la matière, nous devons **encourager l'appropriation**, par l'ensemble des disciplines, des thèmes liés au développement durable, **nourrir l'expérience étudiante** afin qu'elle corresponde aux enjeux de notre époque et faire de nos campus de véritables laboratoires vivants du développement durable

AXE: INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENSEIGNEMENT

- > **Objectif 2.1:** Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les cours et programmes d'études
- > **Objectif 2.2:** Créer un cadre qui favorisera les apprentissages et l'enseignement des principes du développement durable

AXE: INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RECHERCHE

- > **Objectif 2.3:** Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les thématiques de recherche

Volet 3: Transitions écologique et énergétique, et résilience des processus opérationnels

La lutte contre les changements climatiques est pour nous une priorité. Il s'agit d'une réalité avérée à laquelle nous faisons tous face. Les processus opérationnels concernent non seulement la gestion de nos bâtiments, mais aussi la biodiversité qui les entoure, la mobilité pour y accéder, l'approvisionnement et l'alimentation. Les processus opérationnels représentent l'ensemble des activités qui soutiennent la mission de l'Université. **C'est de loin le volet qui a le plus de conséquences sur l'environnement.** C'est dans ce contexte que nous mettrons en place une série de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités.

THÈME 3: LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La lutte et la résilience face aux changements climatiques sont un des dossiers les plus importants de ces dernières années. Elles influent grandement sur nos habitudes et notre **qualité de vie**. L'Université de Montréal, étant donné ses besoins énergétiques, sa flotte de véhicules, ses services alimentaires et les déplacements pendulaires et professionnels, a un taux annuel d'émissions de CO₂ et d'azote non négligeable. Cela ne l'empêche pas de **viser la carboneutralité pour 2040!** C'est dans ce contexte que l'UdeM adoptera préalablement **un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre**.

AXE: EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

- > **Objectif 3.1:** Réduire nos émissions de GES
- > **Objectif 3.2:** Réduire l'intensité carbone du portefeuille du fonds de dotation

THÈME 4 : GÉRER LE PARC IMMOBILIER DE FAÇON DURABLE

Avec plus de 70 pavillons, répartis sur plusieurs campus à Montréal et ailleurs au Québec, l'Université de Montréal exploite **un important parc immobilier digne d'une petite ville** : énergie, eau, matières résiduelles, patrimoine bâti doivent être gérés en conséquence. Malgré une hausse constante de sa superficie brute, ses émissions de GES ont elles très peu augmenté au fil du temps.

AXE : UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

- > **Objectif 4.1** : Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux
- > **Objectif 4.2** : Réduire la consommation d'eau

AXE : GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- > **Objectif 4.3** : Réduire la production et la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement

AXE : DES BÂTIMENTS CERTIFIÉS

- > **Objectif 4.4** : Obtenir une certification environnementale Or ou l'équivalent pour toute nouvelle construction de l'Université (LEED, Living Building Challenge, BOMA ou autre)
- > **Objectif 4.5** : Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable

AXE : CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION

- > **Objectif 4.6** : Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable

AXE : PATRIMOINE BÂTI

- > **Objectif 4.7** : Réutiliser et adapter les bâtiments patrimoniaux

THÈME 5 : PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE

Héritage du passé, plusieurs de nos campus ont été construits pour une mobilité centrée sur l'automobile. Cependant, une meilleure desserte en transport en commun et des aménagements cyclables favorisent **l'adoption de modes de déplacement durables par notre communauté**, diminuant d'autant les nuisances causées par les voitures sur les campus et dans les quartiers environnants. Nos parts modales sont sans équivoque et montrent une diminution très importante de l'utilisation de l'auto solo depuis les 10 dernières années au profit du covoiturage, du vélo, de la marche et du transport en commun.

AXE : LES DÉPLACEMENTS PENDULAIRES

- > **Objectif 5.1** : Augmenter la part modale des transports actif et collectif

AXE : ÉCOLOGISATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

- > **Objectif 5.2** : Augmenter la proportion de véhicules écologiques et efficients

AXE : LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

- > **Objectif 5.3** : Réduire les répercussions des déplacements professionnels

THÈME 6 : VERDIR NOS CAMPUS ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Nous devons participer à la conservation de la biodiversité et des avantages offerts par les écosystèmes pour **renforcer la résilience de la société québécoise quant aux conséquences des changements climatiques**.

Qu'il s'agisse de déforestation, d'extinction d'espèces animales, d'agriculture, d'approvisionnement alimentaire responsable, la biodiversité se trouve aujourd'hui au cœur de nombreux débats. C'est **un enjeu essentiel** du développement durable et de nos activités : elle concerne de nombreux pans de nos formations et de la recherche, et tout projet en lien avec elle suscite un engouement de la part de notre communauté.

L'Université de Montréal a une responsabilité supplémentaire en raison de l'emplacement de son campus principal sur **le site patrimonial du Mont-Royal**. La biodiversité ne s'arrête pas aux frontières de nos campus et ne peut être gérée sans la participation de nombreuses parties prenantes, notamment nos voisins qui veillent sur la montagne. Elle est aussi clairement désignée comme priorité tant à l'échelon municipal qu'à l'échelle provinciale.

La biodiversité fait partie intégrante des activités de l'Université.

AXE : AMÉNAGEMENT ET VERDISSEMENT

> **Objectif 6.1** : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux

AXE : BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

> **Objectif 6.2** : Participer activement à la conservation du mont Royal

> **Objectif 6.3** : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale

THÈME 7 : ADOPTER DES PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

L'achat responsable concerne l'intégration de critères de développement durable aux processus d'achat des biens et services, dans le but de réduire leur incidence sur l'environnement, d'**augmenter les effets sociaux positifs** et de **renforcer la durabilité économique** des organisations, tout au long du **cycle de vie** des produits.

Déjà, par l'entremise d'interventions ponctuelles introduites au fil des ans, de nombreuses clauses et dispositions en matière de développement durable sont présentes dans certains de nos appels d'offres, comme ceux des services alimentaires, des services d'entretien ménager et pour les achats de papier.

Des actions plus structurées inscrites dans le long terme sont nécessaires pour une démarche plus appliquée à l'ensemble de nos achats de biens et de services. Cela passe par un **code de conduite des fournisseurs**, une politique d'approvisionnement responsable, l'inclusion systématique de critères de durabilité dans les appels d'offres et l'établissement de plus de relations d'affaires avec des entreprises d'**économie sociale**.

AXE : APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

> **Objectif 7.1** : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable

> **Objectif 7.2** : S'approvisionner davantage auprès de fournisseurs issus de l'économie sociale

> **Objectif 7.3** : Disposer des biens excédentaires à travers un processus favorisant l'économie circulaire



THÈME 8: ADOPTER DES PRATIQUES FAVORISANT L'ALIMENTATION RESPONSABLE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE

Que ce soit notre goût pour des aliments exotiques qu'on fait voyager jusqu'à notre assiette, les pratiques de culture intensive de notre protéine préférée ou la valeur nutritive de ce qu'on ingère, il existe de nombreuses adaptations possibles qui permettent de **réduire la portée de nos habitudes de consommation alimentaire** sur nos ressources, les sociétés et notre santé. L'Université a un rôle important à jouer à ce chapitre et peut agir sur l'offre alimentaire sur ses campus et sur les services offerts à sa communauté pour l'**aider à adopter de saines habitudes de vie**.

AXE: ALIMENTATION RESPONSABLE

- > **Objectif 8.1:** Offrir des produits sains et responsables sur nos campus
- > **Objectif 8.2:** Augmenter l'offre d'aliments produits sur nos campus
- > **Objectif 8.3:** Lutter contre l'insécurité alimentaire
- > **Objectif 8.4:** Réduire l'empreinte écologique des aliments et des pratiques

AXE: SAINES HABITUDES DE VIE

- > **Objectif 8.5:** Offrir un milieu de vie sain et promouvoir le bien-être de tous



Volet 4: Engagement social

Les circonstances actuelles exigent qu'on amène plus loin cet élément de la vie universitaire. Après l'engagement ad hoc, nous devons maintenant **développer notre plein potentiel en matière de responsabilité sociale**, l'Université doit être une **courroie de transmission des valeurs de responsabilité et de citoyenneté**. L'objectif ultime est de passer d'un établissement qui fédère des initiatives ciblées à l'université citoyenne, tournée vers sa communauté et vers le monde.

THÈME 9 : STIMULER L'ENGAGEMENT SOCIAL EN PRÊCHANT PAR L'EXEMPLE

L'engagement est dans l'ADN de l'Université. De l'admission jusqu'à l'exercice du métier de chercheur, de professionnel ou d'enseignant, l'engagement se manifeste d'abord au travers de la mission de l'Université dans la société : faire rayonner le savoir. **Les exemples d'engagement dans la communauté sont nombreux**. Nos étudiants et étudiantes soignent les chiens des personnes en situation d'itinérance, aident à la francisation des nouveaux arrivants, distribuent de la nourriture gratuitement à leurs collègues en situation de précarité alimentaire.

Mais plus encore, **l'engagement s'inscrit de manière cruciale dans l'expérience étudiante** de même qu'elle donne un sens au quotidien de milliers d'employés et employées, qu'il s'exprime sur nos campus ou dans la communauté. En matière de développement durable, la biodiversité a certainement été un vecteur important de la mobilisation au travers des corvées ou de l'agriculture urbaine. Plus récemment, la création du groupe des écoléaders a conduit à une **nouvelle forme d'engagement**, principalement étudiant, et porteur d'une volonté de participer à la transformation de nos comportements.

AXE : CULTURE ET ENGAGEMENT INTERNES

- > **Objectif 9.1** : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM
- > **Objectif 9.2** : Stimuler l'engagement à l'UdeM
- > **Objectif 9.3** : Nourrir une relation d'échange avec notre communauté

AXE : ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET UNIVERSITÉ CITOYENNE

- > **Objectif 9.4** : Entretenir des échanges avec des acteurs locaux et internationaux
- > **Objectif 9.5** : Soutenir le rayonnement et la diffusion de la culture sur nos campus et à l'extérieur

AXE : PHILANTHROPIE

- > **Objectif 9.6** : Contribuer à l'essor du développement durable grâce à la philanthropie

ANNEXE 1 : LES 44 OBJECTIFS DE L'UDEM

1 **OBJECTIF 1.1**
Renforcer le leadership et la gouvernance pour favoriser l'intégration et l'avancement du développement durable à l'Université

2 **OBJECTIF 1.2**
Suivre et communiquer les réalisations et les résultats obtenus

3 **OBJECTIF 1.3**
Faire rayonner et reconnaître nos pratiques en développement durable

4 **OBJECTIF 1.4**
Être à l'avant-garde en matière de développement durable en encourageant l'innovation

5 **OBJECTIF 1.5**
Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur

6 **OBJECTIF 1.6**
Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité

7 **OBJECTIF 1.7**
Assurer la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités

8 **OBJECTIF 1.8**
Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert

9 **OBJECTIF 1.9**
Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté

10 **OBJECTIF 1.10**
Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche

11 **OBJECTIF 1.11**
Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables et y associer davantage les diplômés et les diplômées ainsi que les donateurs et les donatrices

12 **OBJECTIF 1.12**
Soutenir la considération des facteurs ESG dans la gestion du portefeuille du fonds de dotation

13 **OBJECTIF 2.1**
Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les cours et programmes d'études

14 **OBJECTIF 2.2**
Créer un cadre qui favorisera les apprentissages et l'enseignement des principes du développement durable

15 **OBJECTIF 2.3**
Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les thématiques de recherche

16 **OBJECTIF 3.1**
Réduire nos émissions de GES

17 **OBJECTIF 3.2**
Réduire l'intensité carbone du portefeuille du fonds de dotation

18 **OBJECTIF 4.1**
Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux

19 **OBJECTIF 4.2**
Réduire la consommation d'eau

20 **OBJECTIF 4.3**
Réduire la production et la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement

21 **OBJECTIF 4.4**
Obtenir une certification environnementale Or ou l'équivalent pour toute nouvelle construction de l'Université

22 **OBJECTIF 4.5**
Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable

23 **OBJECTIF 4.6**
Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable

24 **OBJECTIF 4.7**
Réutiliser et adapter les bâtiments patrimoniaux

25 **OBJECTIF 5.1**
Augmenter la part modale des transports
actif et collectif

26 **OBJECTIF 5.2**
Augmenter la proportion de véhicules
écologiques et efficients

27 **OBJECTIF 5.3**
Réduire les répercussions
des déplacements professionnels

28 **OBJECTIF 6.1**
Planifier et entretenir les aménagements
paysagers de manière à réduire les
impacts environnementaux

29 **OBJECTIF 6.2**
Participer activement à la conservation
du mont Royal

30 **OBJECTIF 6.3**
Créer des habitats et protéger la biodiversité
tout en encourageant l'interaction sociale

31 **OBJECTIF 7.1**
S'approvisionner en produits
et services répondant à des critères
de développement durable

32 **OBJECTIF 7.2**
S'approvisionner davantage auprès de
fournisseurs issus de l'économie sociale

33 **OBJECTIF 7.3**
Disposer des biens excédentaires à travers
un processus favorisant l'économie circulaire

34 **OBJECTIF 8.1**
Offrir des produits sains et responsables
sur nos campus

35 **OBJECTIF 8.2**
Augmenter l'offre d'aliments produits
sur nos campus

36 **OBJECTIF 8.3**
Lutter contre l'insécurité alimentaire

37 **OBJECTIF 8.4**
Réduire l'empreinte écologique
des aliments et des pratiques

38 **OBJECTIF 8.5**
Offrir un milieu de vie sain
et promouvoir le bien-être de tous

39 **OBJECTIF 9.1**
Soutenir les membres
de la communauté de l'UdeM

40 **OBJECTIF 9.2**
Stimuler l'engagement à l'UdeM

41 **OBJECTIF 9.3**
Nourrir une relation d'échange
avec notre communauté

42 **OBJECTIF 9.4**
Entretenir des échanges avec
des acteurs locaux et internationaux

43 **OBJECTIF 9.5**
Soutenir le rayonnement et la diffusion
de la culture sur nos campus et à l'extérieur

44 **OBJECTIF 9.6**
Contribuer à l'essor du développement
durable grâce à la philanthropie

ANNEXE 2 : L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LES ODD

OBJECTIFS DE L'ONU	OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
	• Objectif 1.6 : Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité; • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable; • Objectif 7.2 : S'approvisionner davantage auprès de fournisseurs issus de l'économie sociale; • Objectif 8.1 : Offrir des produits sains et responsables sur nos campus; • Objectif 8.3 : Lutter contre l'insécurité alimentaire; • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM.
	• Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable; • Objectif 8.1 : Offrir des produits sains et responsables sur nos campus; • Objectif 8.2 : Augmenter l'offre d'aliments produits sur nos campus; • Objectif 8.3 : Lutter contre l'insécurité alimentaire.
	• Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux; • Objectif 8.1 : Offrir des produits sains et responsables sur nos campus; • Objectif 8.5 : Offrir un milieu de vie sain et promouvoir le bien-être de tous; • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM.
	• Objectif 2.1 : Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les cours et programmes d'études • Objectif 2.2 : Créer un cadre qui favorisera les apprentissages et l'enseignement des principes du développement durable • Objectif 2.3 : Accroître et assurer l'intégration du développement durable dans les thématiques de recherche • Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux • Objectif 6.3 : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM • Objectif 9.2 : Stimuler l'engagement à l'UdeM
	• Objectif 1.5 : Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur • Objectif 1.6 : Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité • Objectif 1.7 : Assurer la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités • Objectif 1.8 : Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert • Objectif 1.9 : Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté • Objectif 1.10 : Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche • Objectif 1.11 : Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables et y associer davantage les diplômés et les diplômées ainsi que les donateurs et les donatrices

OBJECTIFS DE L'ONU	OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	• Objectif 4.2 : Réduire la consommation d'eau
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	• Objectif 4.1 : Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	• Objectif 1.12 : Soutenir la considération des facteurs ESG dans la gestion du portefeuille du fonds de dotation • Objectif 3.2 : Réduire l'intensité carbone du portefeuille du fonds de dotation • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	• Objectif 1.4 : Être à l'avant-garde en matière de développement durable en encourageant l'innovation • Objectif 4.4 : Obtenir une certification environnementale Or ou l'équivalent pour toute nouvelle construction de l'Université • Objectif 4.5 : Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable • Objectif 4.6 : Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable
 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	• Objectif 1.5 : Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur • Objectif 1.6 : Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité • Objectif 1.7 : Assurer la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités • Objectif 1.8 : Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert • Objectif 1.9 : Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté • Objectif 1.10 : Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche • Objectif 1.11 : Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables et y associer davantage les diplômés et les diplômées ainsi que les donateurs et les donatrices • Objectif 7.2 : S'approvisionner davantage auprès de fournisseurs issus de l'économie sociale • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM

OBJECTIFS DE L'ONU	OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
	• Objectif 4.1 : Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux • Objectif 4.5 : Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable • Objectif 4.7 : Réutiliser et adapter les bâtiments patrimoniaux • Objectif 5.1 : Augmenter la part modale des transports actif et collectif • Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux • Objectif 6.3 : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale • Objectif 6.2 : Participer activement à la conservation du mont Royal • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable • Objectif 8.5 : Offrir un milieu de vie sain et promouvoir le bien-être de tous
	• Objectif 4.1 : Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux • Objectif 4.3 : Réduire la production et la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement • Objectif 4.5 : Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable • Objectif 5.1 : Augmenter la part modale des transports actif et collectif • Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux • Objectif 6.3 : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable • Objectif 7.2 : S'approvisionner davantage auprès de fournisseurs issus de l'économie sociale • Objectif 7.3 : Disposer des biens excédentaires à travers un processus favorisant l'économie circulaire • Objectif 8.1 : Offrir des produits sains et responsables sur nos campus • Objectif 8.4 : Réduire l'empreinte écologique des aliments et des pratiques • Objectif 8.5 : Offrir un milieu de vie sain et promouvoir le bien-être de tous
	• Objectif 3.1 : Réduire nos émissions de GES • Objectif 3.2 : Réduire l'intensité carbone du portefeuille du fonds de dotation • Objectif 4.1 : Améliorer l'efficacité énergétique des installations, des équipements et des matériaux • Objectif 4.5 : Gérer le fonctionnement et l'entretien des bâtiments de manière durable • Objectif 4.7 : Réutiliser et adapter les bâtiments patrimoniaux • Objectif 5.1 : Augmenter la part modale des transports actif et collectif • Objectif 5.2 : Augmenter la proportion de véhicules écologiques et efficaces • Objectif 5.3 : Réduire les répercussions des déplacements professionnels • Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux
	• Objectif 8.1 : Offrir des produits sains et responsables sur nos campus • Objectif 8.4 : Réduire l'empreinte écologique des aliments et des pratiques
	• Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux • Objectif 6.2 : Participer activement à la conservation du mont Royal • Objectif 6.3 : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable • Objectif 8.2 : Augmenter l'offre d'aliments produits sur nos campus

OBJECTIFS DE L'ONU	OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
	• Objectif 1.1 : Renforcer le leadership et la gouvernance pour favoriser l'intégration et l'avancement du développement durable à l'Université • Objectif 1.5 : Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur • Objectif 1.6 : Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité • Objectif 1.7 : Assurer la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités • Objectif 1.8 : Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté qu'elle dessert • Objectif 1.9 : Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté • Objectif 1.10 : Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche • Objectif 1.11 : Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables et y associer davantage les diplômés et les diplômées ainsi que les donateurs et les donatrices • Objectif 7.1 : S'approvisionner en produits et services répondant à des critères de développement durable • Objectif 7.2 : S'approvisionner davantage auprès de fournisseurs issus de l'économie sociale
	• Objectif 1.1 : Renforcer le leadership et la gouvernance pour favoriser l'intégration et l'avancement du développement durable à l'Université • Objectif 1.3 : Faire rayonner et reconnaître nos pratiques en développement durable • Objectif 6.1 : Planifier et entretenir les aménagements paysagers de manière à réduire les impacts environnementaux • Objectif 6.3 : Créer des habitats et protéger la biodiversité tout en encourageant l'interaction sociale • Objectif 9.1 : Soutenir les membres de la communauté de l'UdeM • Objectif 9.2 : Stimuler l'engagement à l'UdeM • Objectif 9.3 : Nourrir une relation d'échange avec notre communauté • Objectif 9.4 : Entretenir des échanges avec des acteurs locaux et internationaux • Objectif 9.5 : Soutenir le rayonnement et la diffusion de la culture sur nos campus et à l'extérieur • Objectif 9.6 : Contribuer à l'essor du développement durable grâce à la philanthropie

Université 
de Montréal
et du monde.